

## La Vallée de Joux a un nouveau membre au comité

Comber, actif depuis plus de vingt ans comme Municipal des alpages et des forêts de la Commune de l'Abbaye et membre du Conseil de la forestière Vaud-Valais.

L'ancien municipal de la Commune du Lieu, Monsieur Maximilien Stauber a proposé sa candidature au sein de la CBOVD, afin de le remplacer, suite à son départ pour le Pays-d'Enhaut, région opposée à la Vallée de Joux.

Bien sûr, il m'a fallu un temps de réflexion, sachant que la durée restante jusqu'aux élections de juin 2021 est courte.

La commune de l'Abbaye est propriétaire de huit chalets d'alpage. Ils sont connus loin à la ronde, pour leurs accueils, la découverte de différents mets, dont des spécialités combières et de la fabrication de fromages à pâte molle et dure.

2100 hectares de forêts, dont des épicéas et des feuillus, permettent en toutes saisons de belles et longues promenades sur des sentiers agréables, ainsi que la découverte d'une belle faune et flore.

Gérer les forêts et les alpages de la commune m'a permis d'avoir de nombreux contacts avec les services forestiers ainsi que les amodiataires.

C'est un défi de coordonner ses différents services, qui demande parfois beaucoup de souplesse et de doigté, cependant cela amène du piment dans le travail d'un municipal.

Le tourisme, le gibier, l'eau sont quelques thèmes très intéressants à approfondir et à harmoniser ; afin de garder le dialogue entre les instances cantonales, fédérales et la population de nos régions, qui sont avides de parcourir en toutes saisons nos forêts vaudoises.

C'est avec enthousiasme et plaisir que je me réjouis de collaborer avec toute l'équipe de la CBOVD.

Paul-Claude Rochat, membre du comité de la CBOVD



## Entretien avec Mélanie Thomas – Responsable économie forestière et promotion du bois DGE-Forêt

**Présentez-vous à nos lectrices et lecteurs.**

Mélanie Thomas : Je suis une diplômée de l'EPFZ, spécialiste de l'environnement, option gestion de la forêt et du paysage avec un intérêt marqué pour la gestion de l'exploitation forestière. Lors de mon stage de master dans les forêts domaniales du Canton de Berne, j'ai eu l'occasion de participer à la gestion globale de l'entreprise de la planification à la vente du bois. Dès 2013, j'ai rejoint la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires (HAFL) comme collaboratrice scientifique en économie forestière. J'ai notamment effectué un travail de recherche et d'analyse sur le Réseau d'exploitations forestières (REF) qui comprend 160 entreprises et services forestiers des différentes régions de Suisse. J'ai également réalisé des études sur l'économie forestière au sens macro du terme, notamment sur les conséquences du changement climatique. Puis l'été passé, l'opportunité de retourner dans la pratique s'est présentée et j'ai débuté ma nouvelle fonction le 1<sup>er</sup> novembre 2020 auprès de la DGE-Forêt.



**Quelle a été la motivation de la DGE-Forêt de créer ce nouveau poste ?**

Mélanie Thomas : Les questions économiques sont un élément important de la politique forestière vaudoise. Les engagements pris par l'Etat de Vaud en matière de durabilité et particulièrement de construction bas carbone dans son parc immobilier se concrétisent par un recours de plus en plus important au bois des forêts du canton. En outre la forêt et le bois, en tant que puits de carbone, de matériau de substitution et de remplacement d'énergie fossile, ont également un rôle important dans la mise en œuvre du plan climat vaudois adopté en juin 2020. Il devenait donc logique que la DGE-Forêt crée un poste spécifique dédié à l'économie forestière et la promotion du bois.

**Quelles sont vos tâches ?**

Mélanie Thomas : Trois volets figurent dans mon cahier des tâches : la promotion du bois, la gestion des forêts cantonales et le développement des groupements forestiers. Mon rôle est de superviser, coordonner et développer la promotion du bois, ainsi que de mettre en place une économie circulaire regroupant différents acteurs afin de répondre aux attentes relatives aux futures constructions cantonales en bois. Un des enjeux majeurs est la logistique : le volume de bois, la qualité du bois et les délais doivent être garantis. Cela nécessite une coopération des acteurs et de nouveaux modèles d'affaires. Les forêts cantonales sont actuellement gérées au quotidien par les différents inspecteurs d'arrondissement et cela ne changera pas. Mon rôle est ici plus administratif avec comme but d'avoir une vue d'ensemble des forêts cantonales et de renforcer leur mise en valeur. Concernant les groupements forestiers qui gèrent principalement les forêts publiques, mon rôle sera de les accompagner dans le développement de leurs processus organisationnels et dans l'adaptation des structures face aux enjeux économiques évolutifs.

Mon cahier des charges va encore évoluer en fonction des différentes rencontres dans les arrondissements qui débiteront en janvier 2021.

**L'adjudication de l'approvisionnement en copeaux des installations de chauffage au bois d'Armasuisse de l'ouest vaudois à une entreprise valaisanne a provoqué quelques remous. Que faire dans une telle situation ?**

Mélanie Thomas : La révision du droit fédéral des marchés publics, qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2021 a ajouté de nouveaux critères d'adjudication, notamment le critère du développement durable et donc de sa dimension écologique. En outre, le marché sera adjudgé à «l'offre la plus avantageuse» et non plus à l'«offre économiquement la plus avantageuse». N'ayant pas connaissance des détails de ce dossier, il m'est difficile de prendre position. Néanmoins, je ne peux qu'encourager les différents acteurs à se mettre ensemble et de renforcer la coordination inter-entreprises pour avoir une meilleure position sur le marché.

**Une des difficultés de la filière forêt bois est le décalage entre ce que nous offre la forêt et les besoins du marché. Quelles pistes de solution ?**

Mélanie Thomas : A mon avis les décisions cantonales et communales sur les futures constructions cantonales et communales peuvent donner l'impulsion nécessaire pour surmonter les différentes contraintes en valorisant par exemple des produits innovants existants actuellement peu utilisés. Une meilleure logistique, prenant en compte les facteurs déterminants de chaque acteur, plus de communication, de coordination et de transparence entre les différentes parties prenantes permettront de trouver des solutions. Le stockage, couteux pour une entreprise, mais augmentant la réactivité, peut certainement être optimisé tout au long de la filière forêt bois.



**La production de bois est souvent reléguée en deuxième division, alors que la biodiversité en forêt, voire l'accueil jouent en première division. Une tendance à inverser ?**

Mélanie Thomas : il est vrai que la production de bois semble ne plus faire le poids car sa rentabilité a fortement diminué. Cependant, la transition en cours vers une société avec une empreinte carbone réduite redonne une part de noblesse au bois. Il ne s'agit pas d'opposer la production de bois à la biodiversité ou à l'accueil en forêt, mais de tirer le maximum possible de nos ressources. La forêt multifonctionnelle a le potentiel pour répondre à toutes les attentes de la société. L'exploitation du bois durable telle que pratiquée dans nos régions est positive pour la nature et les hommes.

Propos recueillis par François Godi, chargé d'affaires de la CBOVd

## Nouvelles des projets

### NatuRando

Depuis la parution de la 3<sup>ème</sup> édition du guide de balades en mars dernier, nous avons vendus au 31 décembre 2020, 1901 classeurs et 414 sets de fiches des sentiers. En 2020, nous avons vendu 555 classeurs et 55 contenus.

Les travaux de développement d'une application mobile a débuté en septembre 2020 avec comme objectif un lancement au printemps 2021. L'application sera disponible en français, allemand et anglais.



### Concept global de desserte forestière

Les concepts de desserte forestière du Groupement forestier de la Saubrette (14<sup>e</sup>), des 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> arrondissements ont été approuvés en novembre dernier par le Directeur de la DGE-DIRNA. Pour les membres les concepts sont disponibles sur l'Intranet de la CBOVd.

Le concept de desserte pour les arrondissements 11 et 12 en cours d'élaboration et devrait être finalisé au cours de cette année 2021.

### Programme de promotion de la filière bois régionale

Dans le cadre du Programme de promotion de la filière bois régionale, deux jeux de piste pour les 8-12 ans sur la forêt, le bois et son utilisation ont été mis en place dans le périmètre du Parc Aventure du Signal de Bougy l'automne dernier. Ils sont librement accessibles.



### Vie de l'association

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 8 octobre 2020 Monsieur Paul-Claude Rochat, municipal à L'Abbaye, a été élu au

comité en remplacement de Monsieur Maximilien Stauber. Il est chaleureusement remercié pour son engagement en faveur des propriétaires de forêts de l'ouest vaudois.

Conformément aux statuts, l'année 2021 sera marquée par le renouvellement du comité qui fera suite aux élections communales. Une assemblée générale extraordinaire sera organisée à cet effet en automne 2021.

L'assemblée ordinaire est fixée au 27 mai 2021 à 19h00.

Le dépliant d'informations pour les propriétaires de forêts privées est à disposition sur demande au secrétariat.



Autres informations sur [www.cbovd.ch](http://www.cbovd.ch)